



## Conseils généraux

Lors de l'état des lieux de sortie, si le nettoyage n'est pas réalisé dans le respect de ces consignes, l'Ophis pourra être amené à faire passer une société dont le coût vous sera refacturé.

### EXEMPLES :

- Barème de nettoyage complet (coût moyen en fonction de la prestation nécessaire)

- Exemple pour un T3 = 360 € TTC
- Exemple pour un T5 = 450 € TTC

 **Prix auquel peut s'ajouter la prestation d'enlèvement d'encombrants**

### RAPPELS

Outre la propreté et le nettoyage du logement, les réparations locatives concernent aussi :

- Les papiers et peintures abîmés.
- Les revêtements de sol détériorés.
- Les appareils sanitaires cassés ou fêlés.
- Les portes, fenêtres ou serrures abîmées ou faussées.
- Les trous dans les murs ou les cloisons.
- Les vitres cassées ou fêlées.
- Les appareillages électriques.
- Les canalisations d'eau et robinetterie.
- Le débouchage d'un siphon.

Etc...

Pour plus d'infos, voir le document : **Guide d'entretien de votre logement**



**NB : En cas de sinistre, à défaut de déclaration auprès de l'Ophis et de votre assurance, les dégâts vous seront imputés lors de votre état des lieux de sortie.**



**OPHIS CONTACT**  
**04 73 41 16 16**

32 rue de Blanzat CS 10522  
63028 Clermont-Ferrand Cedex 02  
ophiscontact@ophis.fr  
[www.ophis.fr](http://www.ophis.fr)

Rédaction : Ophis (Service communication/Pôle maintenance) - Conception graphique : Sergent Paper - Illustration 3D : Speed Rychi Nylon Communication - Photos : Shutterstock



## LES INCONTOURNABLES D'UN LOGEMENT PROPRE

**Vous quittez votre logement ?  
Vous êtes tenu de laisser les lieux  
en bon état d'entretien et de propreté.**

Ce document vous accompagnera pour restituer le logement et ses annexes selon le niveau de propreté attendu par votre bailleur.



# Je vérifie tous les points suivants



## Sols

- Propres et nettoyés, sans traces ; ne pas oublier le dessus des plinthes et les angles de la pièce.
- Ne pas cirer les sols.



## Fenêtres - Portes fenêtres Portes - Placards (dont les encadrements et les vitres intérieures et extérieures)

- Nettoyer, enlever les traces (penser aux traces de doigts à hauteur d'enfants par exemple), ne pas oublier les poignées.
- Dessus de portes, de fenêtres.
- Les encadrements, gorges et rainures des fenêtres et portes-fenêtres, rails de placards.
- Bien enlever les adhésifs (pattes autocollantes qui tiennent les rideaux par exemple).
- L'intérieur du volet roulant.
- Dépoussiérer les grilles de ventilation des fenêtres.



## Murs et peintures (sauf plafonds, enduits projetés et papiers peints)

- Lessiver les murs si besoin (par exemple dans la cuisine si les graisses se sont accumulées), surtout ne pas utiliser de produit ou éponge abrasifs.
- Ne pas oublier d'aspirer les toiles d'araignées dans les angles.
- Pensez-y** : pas de stickers sur les murs.



## Equipements électriques : prises, interrupteurs et thermostat d'ambiance

- Ces éléments n'aiment pas trop l'humidité mais il est indispensable de les nettoyer et d'enlever notamment les traces de doigts.



## Pièces d'eau : baignoire, lavabo, WC, évier de cuisine

- Pare-douche. **Un conseil** : utiliser du vinaigre blanc chaud pour faire disparaître les traces de calcaire.
- Bien nettoyer les siphons et les déboucher le cas échéant.
- Nettoyer tous les joints.
- Lessiver les meubles sous évier et lavabo pour ôter les traces de graisse et/ou poussières accumulées.
- Penser à l'arrière du meuble sous évier.
- Dépoussiérer les tuyauteries.
- Nettoyer les bouches de ventilation, les appliques ou néons.



## Chauffage et tuyauterie

- Dépoussiérer les radiateurs et leurs tuyaux d'alimentation.
- Dépoussiérer la chaudière (dessus et extérieur uniquement)
- Pensez-y** ! Le flexible de gaz et le robinet d'arrêt reçoivent souvent des éclaboussures de graisse, ils doivent être nettoyés.



## Loggias, balcons, garages, caves, celliers

- Ces endroits sont à débarrasser, balayer, et nettoyer.



## Jardins

- Ils doivent être propres : pas de papiers, pas d'encombrants. Les dalles de terrasse et des allées doivent être desherbées.
- Les espaces verts doivent être entretenus : gazon tondu, haies et arbustes taillés.
- Pensez-y** ! Les encombrants doivent être déposés à la déchetterie, et non pas dans le local poubelles.



## Boîtes-aux-lettres

- Ne pas laisser d'autocollant ni résidus de colle sur la boîte aux lettres, ni traces de marqueur.
- Rappel** : suite à votre déménagement, vous êtes tenu de laisser les parties communes propres (palier + porte palière).



## Conseils généraux

Utiliser des produits adaptés aux différents éléments et surtout pas d'éponge décapante qui pourrait dégrader les matériels.

Le logement doit être rendu sans aucun aménagement personnel :

- pas de stickers aux murs ni plafonds,
- pas de lustres,
- pas de miroirs,
- pas de porte-manteau.

Laisser les douilles à chaque point lumineux.

Laisser le flexible de gaz .